

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt, le 13 mars, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Maison de l'enfance, 17 rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 6 mars 2020

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 11

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme ANTOMPIETRI, Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN

DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : Aucun pouvoir communiqué

Secrétaire de séance : M. MARLARGÉ

**Objet : S.A.A.D. – Demande de soutien financier auprès du Conseil Départemental de l'Eure dans le cadre de la mise en place de « tutorats ».**

Monsieur le Président informe que dans le cadre de la convention entre de Département de l'Eure et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour le co-financement du programme de modernisation et de professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile dans le département, des heures dites de tutorat peuvent être financées.

Les heures de tutorat correspondent à des heures durant lesquelles un intervenant à domicile en place encadre un nouveau salarié en vue de sa prise de poste ou un agent ayant peu d'expérience. Ces heures de tutorat ont pour objectif :

- D'organiser au mieux les remplacements chez les bénéficiaires en réalisant des interventions en binôme avant le remplaçant.
- Faciliter l'intégration des nouveaux salariés.

Ces heures peuvent être financées sous forme de subvention à hauteur de 16 euros par heure pour un temps d'accompagnement compris entre sept et vingt et une heures par agent.

Pour 2020, le service d'aide et d'accompagnement à domicile du C.I.A.S sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Eure pour 200 heures de tutorat.

Pour cela, il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à signer ce dossier de demande de soutien financier pour l'année 2020.

**Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- ↳ Approuve la demande de soutien financier auprès du Conseil Départemental de l'Eure au titre de la mise en place de tutorats pour l'année 2020.
- ↳ Autorise Monsieur le Président du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à signer le dossier de demande de soutien financier ainsi que toute pièce nécessaire à son exécution.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le/Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20200313-20D023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2020